

MAHMAD SAÏB MUsETTE*

Exclusion sociale : une nouvelle «théorie» du social ?

Les sociétés humaines sont entrées, partout dans le monde, dans une phase nouvelle. La décomposition sociale actuelle, imposée par le nouveau désordre mondial en construction, a rendu inopérant les registres théoriques bâtis par les pères fondateurs de la sociologie (Comte, Weber, Marx, Durkheim ...) – une nouvelle lecture de la dynamique sociale est apparue, comme pour justifier la perte des repères devant la désacralisation des normes sociales, la perte (ou le renouveau) des valeurs, des règles qui faisaient fonctionner, qui structuraient les rapports sociaux ou les relations humaines. Mais comme le progrès scientifique se construit toujours sur la base des avancées de la connaissance, une multitude d'études empiriques est lancée, un peu partout à travers le monde, sur la base d'une notion nouvelle : *exclusion sociale*. Cette notion n'est pas pourtant nouvelle en soi [1], car elle repose sur des idées puisées dans les doctrines connues, elle est nouvelle surtout par sa capacité d'instrumentalisation et la magie de son pouvoir de légitimation d'une nouvelle conscience.

Dans ce papier, nous proposons un regard critique sur l'utilisation abusive de cette notion. Certes sa banalisation, son adoption par des analystes et des décideurs a permis un enrichissement de sens, permettant ainsi une conceptualisation de cette notion. Notion devenue ainsi polysémique, son utilisation invite ainsi à une prudence méthodologique, sans quoi les phénomènes réunis sous le couvert de l'exclusion ne seraient qu'une mosaïque de non sens. En premier, nous proposons de reprendre brièvement la genèse de cette notion. Ensuite, nous passerons en revue le débat actuel au niveau international et enfin son «adoption» pour décrypter le désordre social au niveau des pays du Sud.

1. EXCLUSION SOCIALE : GENEALOGIE D'UN CONCEPT.

La notion d'exclusion sociale est d'une création européenne récente [2]. Elle a donné lieu à toute une série de débats et a fait même l'objet d'une conceptualisation théorique.

La notion «d'exclus» a été retenue par son auteur (Lenoir, 1974) dans rapport au Gouvernement français, destiné à la publication. Il a opté pour le titre médiatique suivant pour la publication «Les Exclus : un français sur dix ». Il venait d'inventer malgré lui, une notion qui avait un pouvoir d'explication inattendu. Cette notion est ainsi le produit d'un pur hasard (Paugam, 1995) et n'est pas sortie d'un laboratoire, ni d'une théorisation scientifique. Sous la notion d'exclusion, Lenoir regroupait une série de populations exclues du système de «sécurité sociale», à

savoir - les handicapés, les personnes âgées, les enfants maltraités, les personnes sujettes à des tentatives de suicide.

A partir de cette date, et surtout durant les années 80, un débat de fond sera engagé par les scientifiques français surpris par la faiblesse de leurs «écoles de pensée» et par le succès de cette notion magique «d'exclusion» qui permet de tout expliquer. La popularité de cette notion dérange aussi. Car elle met en évidence l'impuissance du système de protection sociale française face aux nouveaux problèmes sociaux – ghettoïsation des banlieues, chômage, pauvreté, dynamique de l'économie souterraine, emploi précaire et les changements induits dans les comportements des agents sociaux, des familles, des groupes sociaux... Le succès de cette notion en France allait produire l'inévitable. Tout un programme d'insertion sera mis en œuvre pour panser les *fractures et les ruptures sociales* constatées, pour réduire ses effets sur l'affaiblissement des *liens sociaux* observés. Une action d'envergure (Swartz, 1981), jamais réalisée en France, sera ainsi lancée pour l'*insertion des jeunes* d'abord, ensuite dans les *zones de non-droit*, des *quartiers* d'exclus en milieu urbain, à travers une stratégie fondée sur une régulation micro-locale, à travers la notion de *proximité*.

2. LA THEORISATION DE L'EXCLUSION SOCIALE.

La popularité et l'extension de son pouvoir d'explication et de son instrumentalisation en a fait une notion vedette. Les notions vedettes produisent une fascination et une séduction généralement démesurées. Elles voyagent ainsi très vite.

Toute une nouvelle théorie de l'action sociale a été ainsi progressivement construite par des chercheurs en France (Paugam, 1995), en Angleterre (Silver et Wilkinson, 1995) et ceux de l'IIES, en prévision du Sommet Mondial sur le Développement Social (Rodgers, Gore & Figuieredo, 1995) avec une philosophie d'un nouveau contrat social, avec un concept central et toute une batterie d'indicateurs des nouveaux phénomènes sociaux. La force de cette nouvelle théorie réside surtout dans les possibilités réelles d'instrumentalisation d'un programme en fonction des populations ciblées et des zones parfaitement circonscrites.

Les tentatives de théorisation de l'Exclusion Sociale, prend appui certes sur l'acception française mais elles intègrent aussi d'autres éléments. Dans sa tentative de conceptualisation, Silver (1994) propose trois paradigmes de base, chacun avec un modèle culturel de référence. Autrement dit, le choix d'une acception implique l'adhésion à la philosophie doctrinale implicite.

i) Le paradigme de la solidarité.

Ce paradigme est la base de doctrine dominante en France: l'exclusion sociale est le produit d'une rupture du contrat social (**Rousseau**) entre les individus et la société. Dans cette doctrine, les exclus sont composés essentiellement par les pauvres, les chômeurs et les

minorités ethniques. La solidarité française se fonde sur des droits et des devoirs.

ii) Le paradigme de la spécialisation.

L'exclusion sociale est déterminée selon ce paradigme par le libéralisme individuel en référence à la philosophie de **Hobbes** – cette école de pensée est dominante surtout aux Etats Unis. Il est admis, dans cette conception, que les individus et les communautés possèdent tous les droits de «passer» les frontières sociales et économiques. L'exclusion est assimilée en ce sens à la «discrimination».

iii) Le paradigme du monopole.

L'ordre social est marqué par la coercition, imposée par des rapports hiérarchisés en référence à la philosophie **weberienne**. Cette doctrine est dominante en Angleterre et dans les pays Nordiques. L'exclusion sociale est la conséquence directe du monopole exercé par des groupes sociaux. Ces groupes exercent le droit d'accès à travers des règles strictes.

Cette construction théorique de Silver semble intéressante dans la mesure où elle nous permet de prendre conscience des registres doctrinaux. Cette description ne reflète nullement la réalité dans les pays indiqués. Dans le concret, on peut souvent observer des imbrications des références. Le mérite de cette construction est surtout d'ordre épistémologique et elle impose, par la même, une certaine prudence méthodologique, car le mimétisme risque de conduire à une dénaturation de la réalité observée. Du même coup, les actions empruntées sur la base d'une grille d'observation peuvent non seulement être inopérantes mais risquent d'engendrer des effets contraires.

En dépit de ces divergences doctrinales, les définitions de l'exclusion sociale, possèdent un certain nombre de points convergents, par exemple l'exclusion sociale est généralement définie en opposition à *l'intégration sociale* – ce dernier fait appel surtout à un sentiment d'appartenance à une société, à un groupe social.

L'exclusion sociale est un concept multidimensionnel. L'exclusion est, en ce sens, globale – elle est politique, économique, culturelle et sociale. Elle dépasse les mécanismes de redistribution et intègre les rapports de pouvoir, de dominance culturelle et d'identité sociale.

En dernier lieu, bien que l'exclusion sociale fasse souvent référence à un état ou une situation, elle est surtout appréhendée en tant que processus en mettant l'accent sur les mécanismes institutionnels par lesquels les agents sociaux sont exclus.

3. L'EXCLUSION SOCIALE DANS LES PAYS DU SUD.

L'exclusion sociale, comme nous venons de voir, est *une théorie en construction* pour la compréhension et l'analyse de la décomposition sociale en cours surtout dans les pays du Nord. Il n'est pas étonnant que

les analystes et les décideurs des pays du Sud soient fascinés et séduits par cette grille de lecture de la société. Et là, le pas est vite franchi parfois sans aucune prudence épistémologique.

Un certain nombre d'études sur l'exclusion sociale ont été conduites dans les pays du Sud, notamment en Afrique sub-saharienne (Lachaud, 1993), par le groupe péruvien, avec (Figuro, 1996), dans le monde arabe -en Algérie (Musette, 1994), au Yémen (Hassem, 1996), en Tunisie (1997), en Inde (Appasamy et al, 1996), au Thaïlande (1996) et en Tanzanie (1997).

Ces tentatives dans les pays du Sud ont conduit les auteurs à élargir la conception de l'exclusion sociale en intégrant les éléments classiques définissant *la pauvreté, le chômage et le secteur informel*. Cette collusion est inévitable au regard de la paupérisation massive et du *chômage global*, observés dans les pays du Sud. Cette paupérisation a été engendrée notamment durant la dernière décennie du 20^e siècle par le processus de la globalisation de l'économie mondiale. En fait, les disparités observées entre les pays du Nord et les pays du Sud peuvent donner lieu à une forme d'exclusion à l'échelle planétaire !

En conséquence, la transposition de la lunette de l'exclusion sociale pour observer les réalités des pays du Sud n'est pas sans risque. Il faut être extrêmement prudent car l'application des mesures adoptées face à l'exclusion n'aura pas les mêmes effets, si ces mêmes mesures sont préconisées pour la lutte contre la pauvreté, contre le chômage, contre l'expansion du secteur informel, contre les luttes tribales, claniques... dans des sociétés, elles-mêmes globalement marginalisées, déconnectées et dépendantes des économies du Nord !

4. L'EXCLUSION SOCIALE ET PAUVRETE : QUELLE RELATION ?

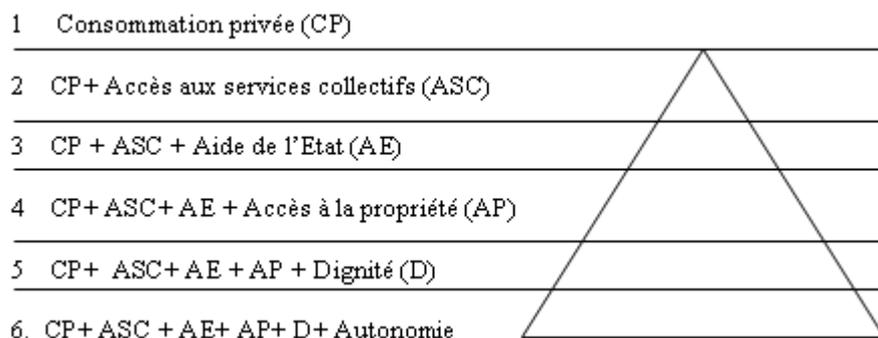
La collusion entre pauvreté et exclusion sociale est, pour les pays Nord, un bon alibi pour agir sur la décomposition sociétale. Les décideurs ont besoin d'une argumentation pour cautionner les «décisions», souvent prises au préalable. Toute argumentation se fonde généralement sur une doctrine, une philosophie sociale. Cette décomposition s'est manifestée surtout, dans les pays du Nord, par l'émergence d'une «nouvelle pauvreté» dans des sociétés qui se croyaient à l'abri ou du moins, qui croyaient avoir éradiqué ce phénomène : «the re-discovery of poverty in the North offers new opportunities to put traditional concerns onto the international agenda» (De Haan et Maxwell, 1998).

La conceptualisation de cette notion, sa théorisation, a permis ainsi, de développer des actions afin de ralentir la progression de la pauvreté, au sens large du terme, dans les pays du Nord. Cette théorisation autorise ainsi de «re-souder» les populations des pays développés dans une logique de développement homogène car le «seuil de pauvreté», comme indicateur n'autorise aucune action internationale, y compris pour les pays du Nord. C'est à ce niveau qu'on peut estimer la « valeur ajoutée » de cette théorisation qui supprime ainsi les modèles explicatifs de la pauvreté, y compris les indices de développement humain. Cette collusion entre pauvreté et exclusion sociale n'est pas

ainsi fortuite. Pour certains, *la pauvreté est un effet de l'exclusion sociale*. Cette mixture est construite, d'une manière assez suggestive, par Arjaan de Haan et Maxwell (1998), pour situer les zones et les éléments de l'exclusion sociale.

Zones	Éléments
Droits	Humains Légal/ civique Démocratie
Ressources	Capital humain et capital social Marché du travail Produits Subventions de l'Etat Allocation des ressources collectives
Relations sociales	Solidarité familiale Réseau d'entraide communautaire Mouvement Associatifs

Cette construction théorique des champs de l'exclusion sociale permet de comprendre le profond changement opéré sur le plan scientifique à cette notion depuis sa médiatisation. Une deuxième construction, de Baulch (1996) nous offre des niveaux d'appréciation de la pauvreté et de l'exclusion sociale :



A travers ce schéma, la connexion entre Exclusion Sociale et Pauvreté est parfaitement représentée: il semblerait que la mesure de la pauvreté, au sens strict du concept, se trouve au sommet de la pyramide (c'est la situation de la pauvreté établie à partir des seuils établis (et du classement des pays) par la Banque Mondiale. Et à la base, c'est la conception de la nouvelle pauvreté dans les sociétés du Nord. On est classé pauvre et donc socialement exclu, dans les pays industrialisés, si on est privé au moins d'un élément de la base.

En guise de conclusion

Un programme de lutte différencié: le mythe de l'éradication de la pauvreté dans les pays du Sud.

La lutte organisée contre la Pauvreté dans le monde, moyennant cette nouvelle théorisation de l'exclusion sociale, autorise ainsi un traitement mondial (donc un financement international) de la pauvreté. La nature de la nouvelle pauvreté au Nord mobiliserait ainsi des ressources considérables. Encore une fois, la pauvreté des peuples du Sud aurait servi comme fond de commerce pour les pays du Nord.

A notre avis, et en examinant de plus l'état des sociétés dans les pays Sud, l'éradication de la pauvreté relève d'un ancien mythe pour au moins *trois raisons* :

Pour relever le niveau de pauvreté (liée à alimentation seulement) des pays du Sud au même niveau de la pauvreté des pays du Nord - autrement dit *procéder à un ajustement alimentaire mondial* - l'effacement de la dette des économies dominées ne serait nullement suffisant. Il faut aussi faire cesser les conflits, les guerres – donc fermer les usines de production d'armes.

Pour un programme de cette taille, un consensus universel est impossible à réunir. Deux résistances sont à craindre: d'abord, ils sont nombreux dans les pays du Sud qui font un «commerce» de la situation précaire de leurs populations ; ensuite, aucune instance internationale n'a la puissance d'imposer une lutte totale et finale contre la pauvreté. Le combat contre l'exclusion sociale consisterait à lutter contre sa propre existence. Ce désordre mondial est parfaitement orchestré et organisé - il procède d'une logique de domination des puissances économiques et technologiques des pays du Nord sur le reste de la planète.

Cinq ans après la Déclaration de Copenhague sur le Développement Social, aucun programme international n'a abouti à ralentir ni la progression du chômage (l'exemple du programme BIT «Jobs for Africa» est édifiant à plus d'un titre), ni l'écart entre le Nord et le Sud. La réduction du niveau de pauvreté au niveau des pays les moins avancés est encore un défi pour le troisième millénaire !

L'exclusion sociale ressemble ainsi à une philosophie sociale *en plus*, comme ce fut le cas pour l'écologie, et comme c'est le cas pour la lutte contre le VIH-SIDA, ou 90% des malades sont au Sud et ne reçoivent que 10% des capacités mondiales de soins ou d'allègement de la souffrance.

Références bibliographiques

Apasamy p. et al., 1996, Social Exclusion from a Welfare Rights Perspective in India, édition IIES, Genève.

Baulch B, 1996. The new Poverty Agenda: a disputed consensus, IDS Bulletin,

Volume 27, N°1: 1-10, Edited by Institute of Development Studies, Sussex, UK.

De Haan Arjaan & Maxwell Simon, 1998. Poverty & Social Exclusion in North and South, in IDS Bulletin Volume 29, N° 1: 1-8 Edited by Institute of Development Studies, Sussex, UK.

Figuieredo, J. et al, 1996, Social Exclusion and Inequality in Peru, édition IIES, Genève.

Gore, C, & Figuieredo, J., 1997, Social Exclusion and Anti-poverty policy: a debate. Research series, N° 110. Edition IIES, Genève.

IIES, 1996. Social Exclusion and Anti-Poverty Strategies : research project on the patterns and causes of social exclusion and the design of policies to promote integration : a synthesis of findings, IIES, UNDP, Geneva.

Harwin J. & Fajth G. 1998, Child Poverty and Social Exclusion in Post-Communist Societies, in IDS Bulletin Volume 29, N° 1: 66-76, Edited by Institute of Development Studies, Sussex, UK.

Hashem, M.,1996, Goals for Social Integration and Realities of Social Exclusion in the Republic of Yemen, Edition IIES, Genève.

Lachaud J. P., 1993, Le marché du travail et l'exclusion sociale en Afrique Sub-saharienne, édition IIES, Genève.

Lenoir, R., 1974 Les Exclus : Un français sur dix, édition du Seuil, Paris.

Musette Mahmad Saïb, 1994, Le chômage et l'exclusion sociale : aspects qualitatifs, Rapport de Recherche, CREAD/ IIES.

Paugam 1995. Exclusion sociale : l'état du savoir, édition la découverte, Paris.

Rodgers G., Gore, C., & Figuieredo, J., 1995. Social Exclusion: Rhetoric, Reality and Responses. Contribution to the World Summit for Social Development, édition de L'IIES, Genève.

Schwartz Bertrand 1981. L'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Rapport au Premier Ministre.

Silver, H., 1994, Social exclusion and social solidarity : three paradigms. Edition IIES, Discussion papers N° 69, Geneva.

Silver H. & Wilkinson F., 1995, Policies to combat social exclusion: a French-English comparison, Edition IIES, Discussion papers N° 83, Geneva.

Notes

* Sociologue, Maître de Recherche CREAD -Alger

[1] Depuis des siècles, par exemple dans les civilisations asiatiques, les sociétés sont organisées autour de la notion de «paria», dérivée de la contrée de «parigar» d'où sont concentrées les communautés des «intouchables ».

[2] Nous verrons, par la suite, en quoi les définitions adoptées récemment confère à cette notion un pouvoir explicatif très séduisant !